

# Processus de patrimonialisation et construction des territoires

**Guy Di Méo**

Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux 3  
Directeur du Laboratoire ADES (UMR 5185 du CNRS)

Quand on porte sur le patrimoine un regard scientifique, on ne saurait échapper à l'exercice périlleux de sa définition. À ce titre, si l'on se penche sur l'étymologie du mot patrimoine, si l'on remonte jusqu'aux premières mentions écrites de son apparition dans notre langue, on le rencontre dans plusieurs textes du XII<sup>e</sup> siècle. Il désigne alors des « biens de famille », l'ensemble des biens privés appartenant au *pater familias*. Ce sens premier est toujours d'actualité. Il imprègne toujours le mot et crée dans sa structure sémantique un double décalage, presque une double contradiction. En premier lieu, le même terme ne désigne-t-il pas à la fois des biens privés dont on hérite et des biens communs dont les membres d'une même entité (communauté, nation, etc.) seraient collectivement dépositaires ? En deuxième lieu, ne qualifie-t-on pas de la même façon et de manière abusive des biens concrets qui nous sont personnellement transmis et le grand patrimoine des œuvres, des monuments, des sites, etc. ; voire, de plus en plus, des valeurs et des coutumes, des savoirs : patrimoine étendu qui fonctionne à diverses échelles (locale, régionale, nationale...) comme un système symbolique générateur d'identité collective.

Il n'empêche que la référence élémentaire aux biens et aux droits du père, dont on hérite un jour ou l'autre par effet de filiation, introduit d'emblée l'idée fondamentale d'une transmission intergénérationnelle, signification étymologiquement présente dans l'idée générique de patrimoine. On remarquera au passage que cette notion de transmission est, de nos jours, fondamentale pour les conceptions et les politiques du développement durable. On sait que celles-ci s'appuient justement sur la qualification patrimoniale de l'environnement, au sens d'une transmission garantie et équitable, aux générations futures, de ressources et de biens communs, tant sociaux (biens et valeurs de civilisation) qu'environnementaux (ressources biotiques ou abiotiques).

Le statut public ou collectif d'un certain nombre de biens patrimoniaux se dessine sans doute à partir du Moyen-Âge. S'il émerge d'une conception générale du patrimoine profondément inscrite, à l'origine, dans la sphère privée des familles et des lignées, ce nouveau sens s'étend dès lors à plusieurs formes de biens publics ou, tout au moins, de biens partagés par une large communauté d'individus. C'est le cas, très tôt, du « Trésor public » ou *patrimonium populi*, voire des biens d'église ou de ceux de la croix... Cette idée de collectivité, de biens collectifs s'élargit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans perdre sa fonction privée, qu'il conserve encore de nos jours, le patrimoine devient aussi ce qui se transmet à une personne collective, ce qui est globalement transféré par une génération à la suivante, aux suivantes...

Plus tardive et en grande part métaphorique, une autre extension de sens tient à la nature même de ce qui est transmis. Il ne s'agit plus seulement de biens matériels et de domaines, même à forte teneur symbolique, mais aussi de valeurs purement idéelles, d'idées, de connaissances et de croyances, de conceptions et de pratiques, de savoir-faire et de techniques, etc.

Dans ce principe de cession par filiation, individuelle ou collective, il apparaît que le patrimoine établit une relation verticale intergénérationnelle, une sorte de cheminement dans le temps qui se perd, inévitablement, jusqu'aux origines des groupes sociaux. Il touche de ce fait aux mythes fondateurs de toute entité sociale construite dans une certaine durée. Dès lors, il cristallise l'affect collectif, le religieux et le sacré. Échappant souvent aux rigueurs de l'histoire dont il intègre pourtant une mémoire très sélective, ce rapport à d'obscures origines s'inscrit dans une certaine intemporalité. Il s'enrichit alors des vertus représentées d'une reproductibilité systématique et assurée. Il acquiert un caractère de permanence et d'éternité. Il s'avère le repère intangible et le référent emblématique des identités collectives, capable de transcender le groupe dans son actualité, auxquelles il confère un caractère essentialiste parfois (politiquement) dangereux. Au total, en partant d'un concept (le patrimoine) de nature surtout économique (biens de familles ou biens communs) et juridique, on glisse progressivement vers une représentation aux caractères affectifs et symboliques, religieux et sacrés, enracinée dans l'intemporel et le durable.

Parler de patrimoine dans ce contexte de filiation collective revient à poser le principe d'une conservation des biens reçus par héritage (pas tous en fait, une sélection), en vue de leur transmission. Le patrimoine recèle donc la perspective d'une projection dans le futur. Il contient la possibilité d'un avenir qui accroît son caractère d'enjeu stratégique : social, culturel, économique, symbolique et, bien sûr, territorial.

Signalons que ces remarques valent pour toute chose car, en théorie, tout objet, tout phénomène revêt une dimension et recèle une potentialité patrimoniale. On rappellera, à ce titre, que tout patrimoine résulte d'une stricte production sociale à finalités idéologique, politique et/ou économique, nous y reviendrons. Cependant, en réalité, le passage générationnel implique tout de même un minimum de sélection. La formulation de ses règles obéit à une procédure assez classique de construction sociale. C'est leur définition et leurs modalités d'application, mais aussi celle des procédures de sauvegarde, de conservation et de valorisation des patrimoines que nous appellerons, dans ces pages, processus de patrimonialisation. Pour toutes ces raisons, mais aussi parce qu'elle confère une forte allocation de valeur sociale aux choses et aux faits qu'elle transforme, la construction patrimoniale et les formes de sélections des objets qui l'accompagnent relèvent de critères variés : économiques, idéologiques et culturels, politiques.

La patrimonialisation et ses processus ne sont donc nullement neutres. De manière tout aussi générale, on observera qu'ils reposent sur une conception occidentale, linéaire et ouverte du temps qui est largement celle de la modernité européenne. En ce sens, la patrimonialisation rejoint, comme on l'a déjà vu, l'idéologie du développement durable. Dans ces conditions, le transfert de ces notions vers des sociétés non occidentales se révèle particulièrement délicat. Il peut être justement taxé d'impérialisme ou de néo-colonialisme. Il dénote sans doute des postures dites post-coloniales, celles contenues dans le concept de patrimoine mondial de l'humanité défendu par l'UNESCO ou, plus encore, dans celui de conservation de la nature proposé par de nombreuses ONG des pays du Nord œuvrant dans ceux du Sud.

Quoi qu'il en soit, les processus de patrimonialisation appliqués à un objet (chose, œuvre, bien, bâtiment, site, paysage, etc.) ou à une réalité idéale (idée, valeur, témoignage, événement, pratique, etc.) n'ont rien de naturel. Ils ne vont pas de soi. Ils expriment au contraire une affectation collective (sociale donc) de sens ; laquelle découle d'un principe de convention. Ce dernier traduit un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises ; témoignage tacite d'une indéniable identité partagée. Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus (sociaux au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé,

frappé d'une certaine intemporalité (même s'il est daté, paradoxe ?), soigneusement sélectionné...

Ce qui étonne dans ce contexte, c'est l'engouement contemporain sans précédent pour un tel patrimoine ; c'est aussi la patrimonialisation (au sens second d'une distinction symbolique) accélérée d'objets, d'événements, de phénomènes, de lieux naguère ordinaires et banals. Nous faisons l'hypothèse que cet emballement, que cette frénésie illustre l'émergence d'un nouveau besoin des sociétés. La recherche en sciences humaines et sociales doit se pencher sur une double question : pourquoi cette demande accrue, pourquoi cette diversification du patrimoine, des patrimoines appréhendés dans la figure de leur notoriété, aujourd'hui ?

Dans un premier temps, nous évoquerons ici les modalités et les formes évolutives de cette étonnante expansion patrimoniale : soit une forme primaire, si l'on veut, des processus historiques de patrimonialisation. Dans un second temps, nous nous attaquerons aux causes présumées de cette prolifération avant d'en décliner les processus. En effet, ceux-ci ne se comprendraient pas sans une explicitation des contextes de leur émergence et de leur déroulement. Dans un article déjà ancien (Di Méo, 1995), j'avais pointé les étonnantes parentés conceptuelles que l'on peut repérer entre les processus de patrimonialisation et ceux de la construction territoriale. C'est en vérifiant l'hypothèse d'une co-production dialectique des patrimoines et des territoires que j'achèverai cette présentation.

## **I- Formes originales de la production patrimoniale contemporaine**

Aujourd'hui, tout est potentiellement patrimonial. La tendance au « tout patrimonial » en tant que processus global et que principe de distinction fut très progressive depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'est en revanche considérablement accélérée à partir des années 1980. Elle s'accompagne, comme on l'a vu plus haut, d'un incontestable élargissement du sens de ce terme, extension qui reflète la multiplication des choses, des lieux et des faits désignés par le mot (phénomène de polysémie). Cet enrichissement sémantique s'opère, à notre avis, au prix d'un quintuple processus de glissement.

### *1-Du privé au public*

Le premier glissement ou transfert n'est pas neuf, il remonte sans doute au Moyen-Âge, à coup sûr au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le passage de la dimension privée et familiale, économique et affective du patrimoine, celui que l'on retrouve dans les testaments, dans les archives notariales, à la sphère publique et collective. Cette dernière s'entend au sens des collectivités locales et provinciales (ou régionales), puis nationales, à celle formée par l'Église aussi, enfin à l'humanité toute entière, plus récemment. Cette translation marque également le triomphe de la dimension politique du patrimoine, de sa valeur symbolique, de sa fonction collective et sociale de signe.

Jusqu'à une période récente (années 1960 ou 1970), ce glissement ne concerna que des œuvres, des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt artistique ou esthétique, voire plus récemment encore économique (notion par exemple de patrimoine industriel apparue dans l'Angleterre de l'après-guerre). Il s'agissait alors d'objets très distingués, désignés avec grand soin. Or, au cours des dernières décennies, on a pu noter un deuxième changement majeur qui rejoint curieusement certaines formes très anciennes de la qualification patrimoniale privée... La symbolique sociale et surtout collective en plus.

### *2- Du sacré à l'ordinaire et au profane*

Ce deuxième changement exprime le glissement de la valeur symbolique, sacrée et quasi religieuse, tout au moins aristocratique et souveraine (celle d'un monarque ou d'une nation), en tout cas très distinguée et distinctive des grands totems emblématiques (monuments,

édifices, sites et œuvres d'art majeures) aux objets les plus ordinaires, banals et quotidiens. La patrimonialisation récente des bâtiments industriels entre dans cette catégorie, mais elle n'est pas la seule. Ainsi, le CAUE de Dordogne n'a-t-il pas édité, il y a quelques années, un livre faisant l'inventaire des croix métalliques, de bois, de pierre ou de ciment et de béton qui parsèment les chemins et les cimetières du Périgord ? Ces monuments modestes se trouvent élevés de la sorte au rang patrimonial. Avant les croix, lavoirs et pigeonniers, entre autres, avaient connu un sort identique. À vrai dire, les objets domestiques ne sont pas en reste : après bien d'autres consécration patrimoniales, les mobiliers et articles ménagers des années 50 et 60 ne sont-ils pas, à leur tour, actuellement promus à la distinction patrimoniale, alors qu'ils furent les compagnons quotidiens et discrets de notre enfance ou de notre jeunesse !

Ce glissement engendre un paradoxe, voire une réelle contradiction. Dans l'optique des années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, l'idée patrimoniale, celle du patrimoine artistique et monumental (façon Malraux), avait perpétué un principe exigeant, instauré au XIX<sup>e</sup> siècle, de distinction des biens entrant dans la catégorie patrimoniale supérieure (image des chefs-d'œuvre en péril, ferments d'identité collective). Désormais, c'est le contraire qui se produit puisque ce principe identitaire affecte des choses de plus en plus courantes et triviales. En conséquence, un rapprochement tend à s'opérer entre sens ancien (classique si l'on veut) et nouveau (postmoderne) du patrimoine. Un retour relatif à l'étymologie privée du terme se dessine. Cette fusion de sens concerne des objets immédiatement contemporains ou presque, régulièrement transmis d'une génération à l'autre, mais portant en même temps témoignage d'un passé commun et, à ce titre, beaucoup plus chargés que jadis de contenu symbolique, d'identité sociale.

Ce n'est pas une quelconque valeur intrinsèque de ces objets courants qui fait leur nouvelle qualité patrimoniale, pas même, forcément, leurs qualités esthétiques. C'est leur présence encore vibrante dans les représentations sociales, celles de l'enfance en particulier qui les qualifie de la sorte ; alors que souvent les contextes culturels et sociaux de leur production se sont brutalement éteints. Ainsi en va-t-il de certains objets de l'industrie fordiste et de la société de consommation de l'après-guerre, récemment injectés dans le cercle patrimonial. De plus, l'engouement pour de tels objets (patrimonialisés) opérant à plein régime, une demande accrue se développe sur le marché. Elle favorise l'avènement du « tout patrimoine » par des effets promotionnels de mode qui s'avèrent très rémunérateurs sur le plan économique. On verra que, de nos jours, le patrimoine se dote ainsi d'une nouvelle dimension économique qui suscite sans conteste son extension.

### *3- Du matériel à l'idéal*

La troisième mutation est celle qui affecte un patrimoine antérieurement fait d'objets, de choses essentiellement matérielles, en tout cas étroitement circonscrites par leur enveloppe matérielle, même si, bien entendu, leur contenu idéal demeurerait évident. Ces références patrimoniales perdent aujourd'hui du terrain, particulièrement dans le registre symbolique et collectif, celui qui est porteur d'identité, devant un patrimoine largement constitué de réalités idéelles et abstraites : événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées (fête lyonnaise des Lumières par exemple), chansons, recettes culinaires et produits de pays, techniques et savoirs variés, cultures industrielles pour ce qui nous retient plus directement ici, etc. Cette dématérialisation ou du moins cette translation (partielle bien entendu) du patrimoine vers des manifestations ou des produits de consommation plus éphémères, voire des valeurs carrément immatérielles, est à l'image de celle qui affecte la production, du réel vers le virtuel. C'est sans doute une marque du post-fordisme et (peut-être ?) d'une certaine postmodernité, même si cette tendance donne parfois l'impression de plonger ses racines dans les mouvements folkloristes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple.

#### 4- De l'objet au territoire : une spatialisation croissante

Le quatrième glissement souligne une extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille réduite (sauf sans doute les fiefs, au sens médiéval du terme, ancêtres de territoires qui tendent aussi, de nos jours à la patrimonialisation en tant que noms ou que références collectives d'appartenance, d'identité). Désormais, des espaces toujours plus vastes et étendus revêtent un caractère patrimonial. Sans qu'ils deviennent forcément, pour autant, des biens communs ou publics, sans qu'ils fassent non plus l'objet systématique d'une appropriation et d'un usage privés. Les règles de classement et d'inscription, les différentes mesures et procédures de protection et de conservation ont transformé des villages et des communes entières, des paysages et même de petites régions (parcs naturels, nationaux et régionaux), des quartiers urbains et des villes, des espaces industriels et maritimes en aires patrimoniales protégées (Loi Malraux, Patrimoine mondial de l'UNESCO, etc.). Plus largement encore et sans que l'on note une institutionnalisation systématique du phénomène par le biais de la loi ou tout autre dispositif légal, une patrimonialisation (vécue, représentée et non juridique) des campagnes (pans entiers des territoires), liée à l'évolution sociale contemporaine des espaces ruraux et de leurs usages citadins, s'observe un peu partout dans les pays du Nord.

Dans ces différents cas d'extension spatiale du patrimoine à fonction symbolique collective, les pouvoirs publics peuvent aller jusqu'à procéder à une mise en réserve de territoires. On peut parler d'une territorialisation du patrimoine ou, inversement, d'une patrimonialisation des territoires. C'est sans doute dans cette nouvelle catégorie patrimoniale que risquent à terme de s'inscrire les espaces environnementaux à protéger ou à conserver... Cependant, ils participent aussi d'une ultime forme de promotion patrimoniale que nous allons maintenant envisager.

#### 5- De la culture à la nature ou, plutôt, à l'environnement

Le cinquième constat nous conduit en effet à observer que le patrimoine, jusqu'à ces dernières années, intégrait pour l'essentiel des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient éventuellement des valeurs esthétiques (ou artistiques) et des fonctions symboliques. De nos jours, ce statut évolue. Le patrimoine annexe des objets appartenant à l'ordre de la nature, même s'il faut bien reconnaître que ceux-ci résultent, ne serait-ce que dans leur désignation et leur délimitation, d'un processus de qualification sociale (dans l'acception très générique et très large du terme) assimilable, souvent, à une fabrication, à une production.

Amorcée aux États-Unis dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la patrimonialisation de la nature n'a cessé de progresser au cours des dernières décennies. Elle poursuit aujourd'hui cette avancée, grâce notamment au succès des thématiques du développement durable et de la protection comme de la conservation environnementale. Certains mouvements écologistes (*deep ecology* par exemple) contribuent à l'accréditer et à lui conférer une réelle envergure internationale.

Ces différents glissements sémantiques, notamment mais pas uniquement les deux derniers, traduisent l'intrusion massive du patrimoine dans les sphères constitutives des territoires et de la nature (au sens de l'environnement). Cette intrusion, créatrice de nouvelles réalités territoriales, suppose (mais nous y reviendrons) une certaine organisation structurelle des lieux en cause qui relève, sans conteste, du propos géographique. Pour ne prendre que quelques exemples, on remarque que les domaines (châteaux ou clos en particulier) et les paysages viticoles et viti-viticoles ne revêtent leur plein sens patrimonial qu'en regard des organisations géographiques plus globales auxquelles ils participent : la Côte des Nuits ou la Montagne de Saint-Émilion, voire à une échelle supérieure l'ensemble de la Côte de

Bourgogne ou du vignoble bordelais... De même une politique environnementale et patrimoniale conduite à l'échelle de l'estuaire de la Gironde paraît plus cohérente et plus loisible que des actions dispersées le long de rives, etc. De la même façon, les bastides du Sud-Ouest français, ces bourgades de colonisation et de contrôle militaire de l'espace, construites selon un plan très original aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, n'acquièrent leur pleine valeur patrimoniale et touristique qu'en regard du réseau géographique qu'elles forment et des contextes paysagers ou monumentaux (abbayes et châteaux) dans lesquels elles s'inscrivent. Les promoteurs du tourisme le savent bien qui proposent de tels circuits (territoires) dans un but de rentabilisation économique, comme on le constate aussi pour le patrimoine industriel.

Les objets et les lieux patrimoniaux (patrimonialisés) contribuent à forger des territoires en fournissant quelques symboles clés (d'autant plus efficaces, en termes d'identification, qu'ils s'inscrivent dans des réseaux activés) aux schèmes structuraux qui les sous-tendent et les charpentent. Inversement, les territoires, les représentations culturelles qu'ils engendrent, jouent un rôle très puissant dans toute qualification patrimoniale des objets comme des lieux qui les parsèment et les caractérisent. L'effet territorial leur confère une forte dimension identitaire, enracinée dans la durée et le tissu de ses péripéties, elles-mêmes constituées en récits particulièrement significatifs.

Quelles sont, au total, les raisons variées et complexes de ces divers glissements et transformations sémantiques (processus génériques et évolutifs de patrimonialisation) enregistrés par le concept patrimonial ? C'est ce que nous allons maintenant tenter d'analyser. Leur connaissance semble indispensable pour qui veut connaître la genèse et le sens de processus de patrimonialisation qui dépendent de la mobilisation d'innombrables actants et acteurs sociaux.

## **II- Les raisons de la prolifération patrimoniale**

Pourquoi donc cette étonnante éclosion de nouvelles valeurs patrimoniales depuis une trentaine d'années ? Il est *a priori* tentant de mettre ce phénomène en relation avec la crise contemporaine des systèmes sociaux et productifs qui affecte, en gros depuis la même date, les pays occidentaux. Or, on sait que cette crise revêt de multiples facettes. C'est d'abord une contestation profonde de la modernité en tant que système de valeurs et de pensée, mais aussi une crise (concomitante ?) tenant aux mutations profondes de l'économie et des sociétés. En termes économiques, elle disqualifie les systèmes productifs d'antan et certains des biens qu'ils livraient. Elle affecte donc les finalités comme des techniques de production artisanales (pour ce qu'il en restait), industrielles et agricoles d'un très récent passé. C'est une remise en cause des savoir-faire et des métiers, ainsi que de leurs lieux d'exercice : l'atelier, l'usine...

C'est ensuite une crise du politique et de ses rapports aux territoires, à sa territorialité. C'est également une crise identitaire (communautaire et territoriale) générée par les mobilités accrues, l'abolition relative des distances (moyens de transport et de communication modernes, TIC) et la confusion croissante entre monde réel (celui des réalités matérielles, quotidiennes) et monde virtuel des images, d'*internet*, des simulacres, etc. Remise en question, par conséquent, de nos rapports à la culture, aux cultures qui se décroissent, tendent à s'universaliser, mais aussi, parfois, de manière contradictoire, se rétractent. Révision enfin, plus large, plus générale, de nos rapports au monde, à ce que nous appelons la nature ou, tout au moins, l'environnement.

Pour comprendre les nouveaux processus de patrimonialisation en cours, un détour par ces raisons de la prolifération contemporaine du patrimoine s'impose.

### *1- Une crise globale de la modernité ?*

De fait, jusqu'aux années 1970, le patrimoine dans sa version la plus officielle et la plus distinctive, la plus collective et publique, identitaire et symbolique touchant au sacré, s'ancrait

au cœur de la modernité. Ses processus sociaux de production s'appuyaient avant tout sur des valeurs intemporelles et universelles, de caractère esthétique (universalité du beau) et historique (pour une entité sociale, occupation d'une place spécifique dans un continuum temporel immuable, identification en termes de nationalité et de territoire en regard de l'altérité, etc.). Ils retenaient surtout des critères de réputation fondés sur la durée, l'ancienneté. Ces références à des valeurs universelles (canons esthétiques, puissance, prouesse technique, historicité, contexte événementiel, etc.) se sont traduites par la sélection, au nom du patrimoine collectif des nations, des grands monuments, œuvres d'art et espaces mémoriels légués par l'Histoire, ou par celle de ces sites paysagers grandioses, dons de la nature, ou plus exactement fruits de son accommodation par les sociétés humaines...

Dès la Révolution française de 1789, l'abbé Grégoire avait fait admettre que des monuments érigés à l'instigation de la monarchie et de l'Église étaient désormais susceptibles de symboliser la Nation et méritaient, à ce titre, d'être conservés dans le but de servir à l'instruction du peuple. De fait, c'est à travers ces monuments que les Français, par l'intermédiaire de l'enseignement public notamment, ont construit et ont appris leur histoire.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt économique penchait sans doute en faveur du vandalisme (récupération à bon marché de bâtiments de terrains et de matériaux pour de nouvelles constructions); c'est pourtant contre cette pratique courante que nombre de voix, essentiellement celles d'artistes, d'historiens et de responsables politiques se sont alors élevées : Guizot et Thiers, Hugo et Stendhal, Mérimée nommé inspecteur des Monuments historiques en 1834, etc. Ministre de l'Intérieur, Guizot avait créé cette charge en 1830. En 1837, une commission des Monuments historiques avait vu le jour, avant que ne soient votées en France, en 1887 puis en 1913, des lois sur l'inventaire, l'inscription ou le classement et la protection des Monuments historiques... Des considérations esthétiques, historiques et identitaires (nécessaire prise en compte du passé dans la définition de la nation et de son territoire, dans la vision d'une destinée commune) présidaient à ce premier processus de sélection et de sauvegarde des monuments nationaux repris à la noblesse et à l'Église.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les Trente Glorieuses familiarisèrent les populations des pays développés avec un certain nombre de phénomènes qui furent rapidement assimilés à des logiques universelles et (quasi) éternelles. Ainsi en fut-il du principe d'ascension sociale, du progrès scientifique, de l'avènement d'une société plus juste et égalitaire, etc. Bref, une similitude conceptuelle (même paradigme ?) affectait les deux approches, celle de la constitution patrimoniale et celle de la production des valeurs sociales.

Avec les années 1970, un violent changement de registre intervient. Le doute s'installe quant à l'universalité et à l'intemporalité des idées comme des valeurs. Les grands référents théoriques construits au Siècle des Lumières, plus encore à partir du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle (marxisme, structuralisme, etc.) s'effritent. Dans le domaine économique de la production, le post ou plutôt le néo-fordisme remplace les méthodes de production de masse, standardisées et stéréotypées. L'idée de postmodernité prend corps. Elle se concrétise par une fragmentation des représentations et des convictions sociales, par un retour assez contradictoire à l'individualisme d'une part, à l'esprit communautaire de l'autre ; ces deux tendances n'étant pas forcément antagonistes dans les comportements des personnes.

Devant ce recul de l'universel, dans un monde désenchanté et sécularisé où aucune valeur ne s'impose vraiment (Bourdin, 1984), chaque objet, chaque événement, chaque lieu affiche en toute légitimité une potentialité, voire une prétention patrimoniale. En ce qui concerne les échelles géographiques et les institutions, on enregistre un retour au local : idéologie, par exemple, du « vivre au pays », mais aussi décentralisations politiques et administratives partout observées dans le monde... Tout lieu, tout pays, toute ville représentés par leurs élites ou par de plus larges couches de leurs populations, souhaite se démarquer de ce qui l'entoure, de ses voisins, s'efforce de se distinguer. On bricole parfois de toutes pièces

des patrimoines locaux dans le souci de consolider d'identité collective ou d'imposer la reconnaissance du lieu considéré par les autres. Cette entreprise est d'autant plus active que dans une situation de concurrence territoriale accrue, du fait de la crise économique et de la reconversion des systèmes productifs, le patrimoine territorialisé devient un argument économique de premier ordre. Cet argumentaire ne vaut pas pour la seule activité touristique. Il joue également pour l'ensemble des services et pour l'industrie renouvelée qui cherchent désormais, dans les espaces sociaux où ces activités s'implantent, des externalités stimulantes : environnement gratifiant, fortes capacités relationnelles de transport et de communication, ressources historiques, culturelles, sociales, intellectuelles, savoirs et savoir-faire variés, systèmes dynamiques de formation, rapports flexibles au travail et aux lieux, etc. Parmi ces nouveaux facteurs favorables à la production et au développement, le patrimoine, sous diverses formes, y compris industriel dans certains cas, intervient de manière assez constante. Les nouvelles gouvernances locales ne s'y trompent pas et procèdent à sa mise en évidence publique, parfois quelque peu ostentatoire, quand elles ne se livrent pas à sa fabrication pure et simple. Ainsi, dans le cadre du département de la Dordogne, on a pu observer que depuis quelques années de nombreuses communes s'engagent dans une définition scrupuleuse et détaillée de leur patrimoine. Leurs élus n'hésitent pas, pour ce faire, à embaucher des chargés d'études. Ces derniers ont pour mission d'étudier et de proposer des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager servant de cadre à une véritable mise en scène patrimoniale de l'espace communal. Pour la seule Dordogne, une trentaine de communes se sont lancées dans ce travail.

Comme souvent, ces changements sociaux qui tiennent à de profondes raisons structurelles sont relayés par des effets de mimétisme. Ce dernier contribue en effet à diffuser ce nouvel engouement pour le patrimoine, et ceci sous ses multiples facettes. Il se manifeste, entre autres, par des pratiques culturelles accrues de visites des sites, des musées, des monuments. Il se traduit aussi par l'invention d'innombrables manifestations : « journées du patrimoine », « nuit blanche » parisienne, fête lyonnaise « des lumières », etc. Suscitées par cette dynamique, de nouvelles pratiques culturelles de l'environnement voient également le jour. Elles concernent la plupart des classes d'âge. Bref, le patrimoine s'élargit, explose, se fragmente, devient effet de mode. Sa polysémie et sa complexité s'accroissent. Sa lisibilité sociale en souffre. Il est de plus en plus difficile à cerner, à définir. En fait, dans ce contexte de remise en cause des valeurs de la modernité, outre l'effet de mode, quatre circonstances supplémentaires ont sans doute augmenté ce besoin social de patrimoine. On peut globalement parler, à leur égard, de mutations et d'effets sociaux patrimogènes.

En conséquence, le patrimoine devient enjeu social et, plus particulièrement, idéologique et politique. Si nombre d'auteurs parlent de son explosion et parfois la déplorent, d'autres s'interrogent, en revanche, sur les principes et processus de sélection contemporaine du patrimoine. Ils se demandent si nos sociétés, tout au moins certaines de leurs composantes les plus modestes et les plus dominées, ne souffrent pas plus d'une confiscation, voire d'un interdit implicite de patrimoine, que de sa surabondance ? On peut évoquer, dans ce registre, les destructions des tours et des barres de l'habitat social construit au temps des Trente Glorieuses, quand il ne s'agit pas, en Pologne, en Ukraine ou à Drancy de tentatives d'effacement des traces de la Choa et de ses camps ! Classique, moderne ou postmoderne, le patrimoine n'est-il pas instrumentalisé par les groupes dominants pour asseoir leur pouvoir et leur hégémonie sur la société ? Ses processus de création ne visent-ils pas à atteindre cet objectif ?

Il est à noter que la même crise de la modernité qui contribue à la prolifération patrimoniale, exerce un effet tout à fait similaire en matière de construction de nouveaux territoires. Les processus sont les mêmes : devant la remise en cause des appartenances territoriales propres à la modernité, largement centrées sur le territoire de l'État-nation, devant



le retour au local qui s'efforce de contrebalancer la globalisation, la multiplication des territoires de tous ordres s'observe. Nous verrons que souvent étayés par les lieux et les réseaux patrimoniaux, ces territoires adoptent de nouvelles formes et s'impriment dans de nouveaux registres de l'humain comme du social. Ils naviguent alors des réalités les plus concrètes (politiques et économiques, environnementales, espaces de pratiques) aux plus représentées et aux plus idéelles : territoires parfois abstraits du vécu et de l'imaginaire, territorialités individuelles, etc.

## 2- Mutations sociales et effets « patrimogènes »

Quatre phénomènes contemporains (surmodernité ?) expliquent en définitive, à nos yeux, l'urgence de la conservation des traces du passé. Ils surgissent devant la rapidité de l'effacement de celles-ci, en face aussi d'une crise des valeurs identitaires, de la mondialisation, de la montée en puissance de l'individualisme et des désirs croissants d'authenticité, d'unicité qu'il génère.

-Dans le domaine économique, la crise amorcée dès les années 1960 a provoqué l'effondrement de pans entiers des activités professionnelles traditionnelles. De nombreux métiers ont disparu, alors que d'autres émergeaient. D'innombrables usines, ateliers et entrepôts ont fermé leurs portes, réduits à l'état de ruines et de friches, puis de vestiges d'archéologie industrielle, avant de gagner, on le verra, leur galons patrimoniaux. Avec les savoir-faire qui les caractérisaient, les systèmes de valeurs et de connaissances, les styles de vie et de comportement qui les sous-tendaient ont été progressivement gommés. Dans ce contexte la société a pris conscience de la dimension historique de ces professions et de ces lieux. De ce fait, la crise à l'origine de ces déclin a engendré un nouveau rapport à l'histoire. Désormais, bien souvent, les métiers des jeunes ne sont plus ceux des parents. La représentation de profonds changements occupe les esprits. Face à ces savoirs et à ces activités sur le chemin de l'oubli, l'urgence de conserver leurs traces se fait jour. Du coup, ils deviennent objets patrimoniaux... Qu'il s'agisse des savoir-faire proprement dits, mais aussi des outils qui leur correspondaient et des contextes dans lesquels les uns et les autres s'exprimaient ou trouvaient place.

Ces mutations professionnelles furent à l'origine d'une crise identitaire rapidement aggravée par une série d'autres facteurs.

-La crise d'identité qui s'observe dans les sociétés occidentales à partir des années 1960/1970 fut, en particulier pour la jeunesse, celle des mouvements alternatifs, d'origine plus ou moins ancienne ou totalement nouvelle : mouvements féministes, antinucléaires et environnementaux, anticapitalistes et antimilitaristes, contre-cultures, etc. À cette époque, nombre de jeunes voulaient le retour à la terre, un retour au passé et à ce qu'ils identifiaient comme l'authenticité. Tous ces courants se singularisaient par des attitudes d'opposition aux valeurs et aux idéologies hégémoniques. Or, ces jeunes d'alors forment les classes moyennes, actives et dominantes d'aujourd'hui. Rares furent ceux qui ont rejoint la terre. En revanche, nombre d'entre eux ont associé leur destin professionnel à celui des TIC. Leur goût, sinon leur engouement pour le patrimoine manifesterait, de leur part, ce que le sociologue Yvon Lamy appelle une sorte « d'investissement de retour », la concrétisation tant matérielle qu'idéelle de leurs aspirations d'antan, le sentiment illusoire mais bien réel d'un paradis perdu.

-Un autre aspect de la crise identitaire a trait à ce que nous nommons, très communément, la mondialisation. De fait, partout sur la planète les sphères de l'économie, mais aussi celles de la politique, de la communication et de la culture s'internationalisent. En réaction à cette tendance socialement fort perturbante, le patrimoine qui se constitue en surabondance, par sa fragmentation même, multiplie de fait les opportunités, les formes et les niches de son enracinement. Il fournit ainsi des refuges identitaires cachés au creux des territoires.

De plus, le patrimoine cristallise des valeurs culturelles (mais aussi économiques) qu'on ne peut expatrier ni internationaliser, qui ne sauraient donc nous échapper. Si les élus, en France notamment, plus généralement en Europe se sont battus et combattent encore en faveur de l'exception culturelle, n'est-ce pas parce qu'ils souhaitent sauvegarder des domaines de singularité, et donc de légitimité, dans le concert mondial des échanges, des interférences et des brassages ?

-La frénésie patrimoniale résulte également, sans doute, d'une autre crise culturelle liée à la mondialisation, mais aussi au double processus d'industrialisation et de massification de la culture, des cultures... À la différence de ces nouvelles cultures de masse véhiculées par les *mass media* et les industries culturelles, le patrimoine instaure une mystique de l'unique et de l'authentique : il n'y a qu'une abbaye de la Sauve-Majeure, qu'une citadelle de Blaye ! Le patrimoine repose dans ses formes matérielles sur le principe fondamental de l'unicité, de l'unique, du non reproductible et, par conséquent du systématiquement rare. Il entre dès lors en correspondance avec l'effort considérable que chacun consacre, de nos jours, à la reconnaissance de soi, c'est-à-dire à la définition de sa propre identité, forcément plurielle. L'unique patrimonial, lieu ou objet reconnu et approprié, ne facilite-t-il pas cette identification ?

C'est sur le fond de ce nouveau contexte, géographique et politique, idéologique, économique et social, que prennent naissance les processus concrets de patrimonialisation que nous allons, maintenant, prendre en compte.

### **III- À propos des processus concrets de patrimonialisation**

Très classiquement, ces processus concrets peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition (François, Hirczak et Senil, 2006).

Chacun de ces moments suppose l'intervention volontariste d'actants et d'acteurs. Il intervient aussi dans un contexte historique (socio-culturel, institutionnel, économique) et territorial bien précis dont nous avons sommairement, plus haut, décrit les principaux aspects évolutifs et (surtout) contemporains.

#### *1- La prise de conscience patrimoniale*

Nous avons mis l'accent, plus haut, sur les faits susceptibles de déclencher, dans une société historiquement et géographiquement située, la construction patrimoniale. Nous avons insisté sur tout ce qui peut expliquer son intensité et sa diversité thématique.

Il appert, en premier lieu, que la création patrimoniale se dessine, s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses : qu'elles soient d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental. Dans ces conditions, l'élan patrimonial semble constituer un indicateur du changement social qu'il accompagne.

Ainsi, la notion classique et monumentale de patrimoine a émergé, dans les sociétés occidentales, à la suite de révolutions bourgeoises : après Cromwell, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre ; après la Révolution, en France, au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les deux cas, la société nouvelle instaurait une rupture avec les forces d'ancien régime, aristocratiques et religieuses, qu'elle avait, provisoirement ou plus durablement, écartées de la sphère politique. Elle s'emparait de leurs biens emblématiques à la fois pour se légitimer et pour montrer, à travers leur symbolique, que le nouveau pouvoir s'installait dans une continuité et dans une affirmation renouvelée (parfois création) de la nation.

Autre traumatisme collectif, la Deuxième Guerre mondiale et ses destructions massives d'espaces industriels ont conduit l'Angleterre des années 1950 à développer une représentation patrimoniale très précoce de son tissu industriel.

Le patrimoine en plein développement des campagnes et de la ruralité (valeurs idéologiques ; mais aussi maisons, terrains, outils, vieilles installations, etc.) s'édifie, dans la société d'aujourd'hui, sur les vestiges d'une société paysanne et agricole en perdition. Finalement, sans crise rurale point de patrimoine du même nom, serait-on tenté d'affirmer ! Par ailleurs, n'est-ce pas une réelle peur alimentaire, liée à des phénomènes de contamination, de trafic divers, de transformations génétiques et de catastrophes sanitaires qui ont conféré à la consommation de produits du terroir, de plus en plus patrimonialisés (AOC, IGP, AS), une forte croissance ?

On a vu que le goût pour les métiers anciens, les objets communs de jadis, les traditions culinaires, les produits agricoles de qualité (etc.) allait de pair avec leur disparition sur la scène professionnelle ou dans la vie quotidienne. C'est un effondrement industriel comparable qui donne droit de cité, depuis quelques années, au patrimoine industriel dont il est ici question. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que le Royaume-Uni, très tôt frappé par la crise manufacturière, se soit vite tourné vers la patrimonialisation des témoignages d'une révolution industrielle qu'il avait initiée : création par exemple de l'ensemble muséal de l'*Ironbridge*, sur la Severn, dès la fin des années 1950. Aux Etats-Unis, la crise précoce des industries textiles de la Nouvelle Angleterre a donné naissance, pareillement, à des initiatives patrimoniales, comme à Lowell, véritable ville-musée des textiles du Massachussets. En France, comme dans nombre de pays du Nord, la notion de patrimoine industriel est apparue plus tardivement, dans les années 1980, au moment où les usines fordistes fermaient leurs portes, où les anciennes régions industrielles avaient déjà bien souvent détruit et parfois réutilisé leurs vieilles friches.

L'émergence d'un tel patrimoine fut alors indissociable de l'effacement de la classe ouvrière et de ses savoir-faire, de son rôle social... Mais ne traduisait-elle pas, en même temps, toute son étonnante résilience idéologique ? D'autant que l'idéologie de gauche, profondément ancrée dans la société française, continuait à vouer une vénération quelque peu mythique à une classe ouvrière déjà disparue ou en voie de disparition !

Cette émergence patrimoniale intervint aussi dans un contexte de requalification territoriale s'efforçant de doter les anciennes régions industrielles de nouvelles externalités favorables à leur (re)développement. Dans cette perspective, la découverte d'un patrimoine industriel ne faisait-elle pas la démonstration qu'il existait bel et bien, dans ces territoires, une cristallisation historique de savoirs techniques ? Ne contribuait-elle pas à l'affirmation de la présence (supposée ?) d'une main-d'œuvre expérimentée rompue à la production et responsable ? Ne fondait-elle pas, en même temps, de nouveaux espaces culturels et touristiques ? N'affichait-elle pas le principe d'une continuité des activités en offrant la possibilité d'une réutilisation de locaux rénovés, portant la trace indélébile de cycles économiques anciens et prestigieux ? Comme une invitation, en quelque sorte, à poursuivre une tâche entreprise de longue date.

Dans tous ces cas, la prise de conscience patrimoniale est aussi celle d'une page tournée et de la nécessité de s'engager, collectivement, dans une nouvelle aventure territoriale : politique, économique ou culturelle... C'est un signe à destination d'éventuels investisseurs comme à celui des populations locales invitées à innover, à rechercher des activités neuves. D'où les incontestables difficultés politiques que rencontrent fréquemment les promoteurs de telles actions patrimoniales, tantôt appréciés comme de véritables entrepreneurs de mémoire, tantôt considérés comme les fossoyeurs honnis d'une prospérité à jamais perdue.

## 2- *Jeux d'acteurs et contextes*

De fait, il n'existe pas de processus de patrimonialisation sans acteurs collectifs (actants) ou individuels. Inversement, ceux-ci ne peuvent rien, ou presque, sans un minimum d'idéologie ambiante, favorable à l'intervention patrimoniale (cf. plus haut). Au total, le processus patrimonial résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes, à la fois sociaux, culturels et territoriaux... Même si dans de nombreux cas, des acteurs, y compris isolés (intellectuels, experts, amateurs d'art, architectes, enseignants, universitaires et chercheurs, etc.), peuvent jouer un rôle déterminant de précurseurs, d'initiateurs partiels de la patrimonialisation et de ses bifurcations thématiques.

Sans entrer ici dans le détail de ces jeux d'acteurs, on peut rappeler l'exemple du sauvetage d'un remarquable ensemble sidérurgique : les *Sloss Furnaces* de Birmingham, dans l'Alabama. Dans ce cas, c'est par la volonté conjointe d'ingénieurs, d'anciens ouvriers et d'hommes politiques avisés que la démolition de cette unité industrielle put être évitée. Elle nécessita l'apport de fonds considérables amenés par le mécénat d'entreprise et des dons de particuliers ; aides très rares dans le contexte français. Dans ce dernier, en fonction bien entendu de la taille de l'entreprise patrimoniale, rien ou presque n'est durablement possible sans le concours de l'intervention publique. En général, elle vient au secours d'acteurs associatifs et individuels le plus souvent démunis, mais socialement et politiquement puissants (cf. Maisons paysannes de France, avec leurs 56 000 adhérents regroupés en 70 associations).

Or cette action patrimoniale publique a connu, elle aussi, les effets de la décentralisation. Désormais, les collectivités territoriales (commune, département, région) qui ont reçu notamment (loi du 5 février 2002) la responsabilité de l'inventaire et du classement des Monuments historiques, viennent au secours de l'État. Ce dernier est représenté, au niveau national, par la direction du Patrimoine (ministère de la Culture) et, en région, par les DRAC ainsi que par les architectes des Bâtiments de France. On ne peut entrer ici dans le détail et l'on doit se contenter de signaler qu'une multitude d'outils de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ont été, au fil des années, mis en place, avec plus ou moins de succès et d'efficacité (label « Pays et ville d'art et d'histoire » en 1985, ZPPAUP -loi sur le paysage- en 1993, Pôles d'économie du patrimoine l'année suivante, etc.). Ce qui est également à noter, c'est que les milieux industriels, en France, n'affichent pas un intérêt affirmé pour la mise en patrimoine d'anciennes installations à caractère manufacturier, même si les choses commencent, peu à peu, à changer. Dans ces conditions, les moyens financiers d'intervention font, dans l'ensemble, cruellement défaut.

## 3- *La sélection et la justification patrimoniales*

La sélection des éléments patrimoniaux dépend étroitement du jeu de ces acteurs variés. On sait qu'il n'y a pas de patrimoine sans sélection des objets, des bâtiments, des lieux, des faits ou des événements qui forment l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux spatialisés. Cette sélection intervient au moins à deux niveaux : celui des grands choix thématiques (les grands édifices plutôt que le petit patrimoine bâti par exemple) ; celui des objets plus précis qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés, éventuellement valorisés (telle fête ou telle usine plutôt que telles autres...).

Cette sélection renvoie forcément à des choix de société. Elle reflète l'idéologie, parfois le rang et les intérêts sociaux des acteurs patrimoniaux, ceux qui s'affirment en tant que leaders sur la scène patrimoniale. Ainsi, la sauvegarde d'un château peut s'inscrire dans un projet aristocratique et familial. À l'opposé, la muséification d'une ancienne mine par des intellectuels et des militants syndicaux, d'anciens ouvriers, visera le sauvetage et la conservation d'une mémoire ouvrière. Dans tous les cas, c'est d'une certaine façon la collectivité qui est gagnante, à la condition qu'elle jette un œil critique sur ces actions et que

ces efforts débouchent sur une conservation/exposition/valorisation l'impliquant dans son ensemble, avec une visée éducative et citoyenne partagée.

Avant même ces étapes très concrètes du processus de patrimonialisation, la sélection s'accompagne d'une justification qui peut revêtir des formes différentes, mais qui reviennent toutes à un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial. De fait, la patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif. Elle raconte une histoire, mythique ou historique, parfois les deux. Elle cherche souvent à justifier une cause, à rappeler une mémoire, à valoriser une séquence (temps révolu) passée de la vie sociale dans un but d'édification. Il s'agit souvent de montrer la grandeur des générations passées, proches ou plus lointaines, éventuellement le sens du sacrifice qui les habitait, tout au moins l'apport qui fut le leur à notre propre construction sociale, la dette qu'on leur doit, l'invitation qu'elles nous font à créer ou à produire (points de vue artistique, économique...). Il est bien évident qu'un tel genre narratif participe activement à la construction sociale ; ceci dans toutes ses dimensions : culturelle et idéologique, politique, économique, territoriale. Il se prête également à merveille à d'innombrables manipulations. C'est un vecteur important d'idéologies ; celles que véhiculent les acteurs de ce patrimoine et dont la société se fait plus ou moins massivement l'écho, en fonction de ses enjeux du moment.

#### *4- La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines*

Comme les étapes du processus de patrimonialisation que l'on vient d'évoquer, celles qui portent sur la protection, la mise en scène et l'exploitation de l'objet patrimonial s'inscrivent dans un principe itératif d'interactions qui doit nous garder de toute lecture linéaire.

La conservation est sans doute le fondement de toute action patrimoniale. Il convient absolument que tout patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur. Cependant, rien n'est dit sur la nature même de cette conservation. Doit-on conserver le patrimoine en l'état : quel état ? A-t-il seulement un état initial repérable, identifiable ? Faut-il transmettre un patrimoine inerte, sans vie, ou un patrimoine actif, utilisé par la société actuelle et utilisable, transformable par et pour les sociétés futures ? Cette question de la conservation est sans fin. Pour y répondre tout de même, on admettra que plusieurs solutions sont envisageables : du respect absolu d'un élément patrimonial à sa réinterprétation par les sociétés successives, dans le respect de son esprit, globalement de ses formes, mais pas forcément de ses fonctions. On retiendra aussi, sans doute avec plus de réserve sinon de précaution, l'idée d'une réinterprétation artistique, architecturale ou urbanistique d'un héritage : optique, par exemple, de l'architecture postmoderne et de certaines formes d'art contemporain.

L'exposition de tout patrimoine paraît inéluctable. À quoi bon servirait la conservation d'un objet ou d'un bien qui ne serait jamais montré ? Si l'on refusait de la sorte leur exposition, on pourrait alors imaginer une simple conservation virtuelle des objets patrimoniaux. Bien entendu, l'exposition peut être soumise à des modalités différentes en fonction des circonstances et des contraintes techniques ou financières. Á l'image de la grotte de Lascaux, elle peut porter sur un fac-similé de l'œuvre initiale, par ailleurs conservée à l'abri de la lumière et de la respiration humaine. Repris dans une construction moderne, le signe patrimonial peut, au contraire, trouver une expression nouvelle du fait de sa recréation contemporaine. Édifiés par le même grand architecte contemporain, Rogers en l'occurrence, le fort du Hâ à Bordeaux, devenu palais de justice, ou l'entrée du vieil immeuble des Lloyds de la City de Londres, intégrée à la tour du quartier des affaires appartenant à cette célèbre compagnie d'assurances, sont dans ce cas.

Ces différents exemples soulignent qu'en termes d'exposition et de valorisation associée du patrimoine, des considérations sociales, parfois artistiques et idéologiques (voir l'œuvre de Viollet-le-Duc), surtout techniques, économiques et financières entrent

indéniablement en ligne de compte. De nos jours plus encore qu'hier, la sélection et la conservation des patrimoines, l'engouement même qu'ils suscitent, relèvent d'incontestables raisons économiques. Le postfordisme, en instaurant de nouvelles externalités territoriales autour de l'entreprise et des gisements productifs qu'il génère, a contribué plus que toute autre cause historique à la prolifération patrimoniale contemporaine. N'offre-t-elle pas de nouvelles possibilités de valorisation de ces biens, dans le cadre des actions du développement territorial et des *clusters* qui voient, un peu partout, le jour ?

À la différence du concept plus ancien de patrimoine monumental, celui de patrimoine industriel repose sur des critères qui ne sont plus seulement esthétiques. À ceux-ci, devenus minoritaires, s'ajoutent, pour qualifier le patrimoine industriel, ceux de la fonctionnalité, du langage des matériaux, des rapports entre l'usine et les lieux d'habitation, les territoires. L'intérêt économique s'empare aussi, largement, des tissus et des établissements industriels devenus patrimoine. Certains d'entre eux (*docks* londoniens par exemple) se transforment en quartiers embourgeoisés (*gentrification*) ou immeubles d'affaires (établissement des chocolats Menier à Noisiel, devenu siège social de la firme Nestlé), d'autres entrent dans des programmes très valorisés d'architecture postmoderne. Partout, en fait, le patrimoine industriel sélectionné, conservé, exposé et valorisé met en scène les hiérarchies, les différences et les dépendances sociales... Il rappelle aussi la puissance, parfois l'impérialisme des nations industrialisées, mais aussi les luttes sociales qui ont jalonné leur histoire. Il porte le sceau d'un capitalisme générateur des classes sociales modernes et, à certains égards, créateur du colonialisme.

Mais le patrimoine industriel n'est pas seul, aujourd'hui, à jouer un tel rôle économique teinté d'idéologie, Denis Chevalier observe que l'ensemble du patrimoine, « sa valorisation, voire sa marchandisation » constituent de nos jours « un levier essentiel pour l'aménagement et le développement des territoires ». On connaît l'importance des valorisations touristiques du patrimoine. D'autres formules s'attachent à la livraison de produits d'origine certifiée, parfois organisés et vendus en « paniers ». Il s'agit de véritables bouquets de biens de consommation, enrichis d'une valeur patrimoniale (idéologie) et constituant une sorte de réseau territorial de production. Ainsi, la fonction patrimoniale confère une plus-value incontestable aux ressources territoriales qu'elle tend à constituer. Elle contribue d'ailleurs, plus largement, à l'édification de territoires qui, à leur tour, génèrent de la justification patrimoniale.

#### **IV- Patrimoines et territoires : une co-construction dialectique ?**

Dans bien des cas, on remarque que patrimoine et territoire offrent d'étonnantes correspondances et ceci, au moins, dans deux domaines.

L'un et l'autre n'ont-ils pas, par exemple, une double nature matérielle et idéale, avec une tendance toujours accrue, dans les deux cas et au fil du temps, à témoigner d'une incontestable dématérialisation, d'un glissement du concret vers l'abstrait, le représenté, à certains égards vers l'imaginaire ? Par ailleurs, ne remplissent-ils pas, conjointement, une fonction mnémonique et symbolique profondément fédératrice et identitaire pour les corps sociaux et les individus qui les constituent ? L'un comme l'autre sont d'abord du temps et de la mémoire sélectionnés et comme concentrés, s'abîmant parfois dans le mythe et le sacré, mêlés en tout cas à d'inévitables spatialités, objectales ou virtuelles. Ils inscrivent ensemble les groupes sociaux dans une continuité historique soigneusement séquencée et découpée qui contribue à les singulariser. Ils se rangent dans un même registre : celui des faits culturels, produits et gérés par des logiques sociales élaborées dans la durée, modelées par des circonstances variées (politiques, idéologiques, économiques, environnementales...).

Une deuxième raison se réfère à l'étroit enlacement des fonctions, des effets patrimoniaux et territoriaux dans la formation des liens spatiaux propre à chaque individu ou à

tout groupe. Elle réside aussi dans la nécessaire prise en compte de cette gémellité (patrimonialité et territorialité), fondatrice des lieux signifiés, lorsqu'il est question d'asseoir et de valider les procédures du développement local ou de qualifier ses produits sur le marché.

### *1- Du patrimoine au territoire : le relais des objets, des lieux et des paysages*

Comme le territoire, « le patrimoine n'existe pas *a priori* » (Leniaud, 1992). En revanche tout espace peut accéder, dans certaines conditions souvent voisines, au rang de patrimoine et/ou de territoire. Dans les deux cas, le parcours et les processus revêtent pas mal de similitude. Nous avons étudié plus haut les processus de la patrimonialisation. On retrouve dans ceux de la territorialisation les étapes quasi analogues de la définition et de la sélection (délimitation ou singularisation pour le territoire), de l'exposition (nomination et représentation) et de la valorisation. Pour la patrimonialisation comme pour la territorialisation, ces processus passent par la même étape « d'adoption », à l'issue de laquelle « le groupe qui se l'approprié (le territoire ou le patrimoine), non seulement en comprend la signification, mais encore s'identifie à travers lui » (Leniaud, 1992).

Cette proximité des deux concepts trouve sans doute son origine dans le double effort progressif de patrimonialisation de l'espace et de spatialisation du patrimoine que nous avons déjà signalé. À vrai dire, ce double rapport dialectique ne fut pas immuable ; dans la longue durée historique, patrimoines et territoires connurent des processus de production parfois conjoints, parfois distincts. C'est ainsi que la notion prémoderne de patrimoine s'est plus édifiée dans le creuset du groupe social de base (famille, lignée) que dans celui d'un espace qui, en tout état de cause, restait principalement confiné, dans ses formes territoriales, aux frontières de la localité (paroisse, cité) ou de la province (fief).

C'est surtout avec l'instauration de la modernité que la superposition des processus de patrimonialisation et de territorialisation tendit à s'opérer. Les conceptions (idéologie) modernes insistent en effet sur l'harmonie sociale dans son rapport environnemental. C'est ce qui ressort en particulier des représentations artistiques (paysages des peintres) qui furent inventées par la Renaissance italienne du XV<sup>e</sup> siècle. Ce souci sera particulièrement flagrant dans la peinture paysagère française du XVII<sup>e</sup> siècle (Le Lorrain, Poussin, etc.) qui s'inspire de l'Italie. Les ruines, les palais inventés, les patrimoines des périodes révolues (Antiquité surtout) entrent alors dans l'équilibre des compositions paysagères arcadiennes proposées. L'environnement de ces paysages picturaux fait incontestablement territoire : c'est en particulier celui, villageois, des communautés rurales. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et, plus encore, du XIX<sup>e</sup>, les objets patrimoniaux, surtout les monuments, participent, liés les uns aux autres par les fils du discours historique et littéraire, à la construction du territoire (politique) national. Les grands paysages nationaux érigés en patrimoine (le Mont-Saint-Michel, Rocamadour, le Mont Gerbier-de-Jonc, la Seine aux Andelys dominée par le Château-Gaillard, etc.) viendront rapidement au secours des monuments ; surtout lorsque le chemin de fer ouvrira leur route au tourisme.

Nous avons constaté combien, depuis quelques décennies, la modernité est en crise (cf. deuxième partie de cette contribution). L'avènement de la postmodernité fait place, comme on l'a vu, à des conceptions beaucoup plus éclatées, fragmentaires, polysémiques, banales, locales, proches et multiples que naguère, du patrimoine et du territoire. Ces tendances vont de pair, comme nous l'avons également observé, avec la spatialisation, mais aussi et quelque peu contradictoirement, avec l'abstraction croissante du patrimoine comme du territoire. Le premier, au travers de ses formes multiples, trouve dans les innombrables territoires renaissants ou innovants de la localité, ainsi que dans ceux, beaucoup plus globalisés et idéels, de l'imaginaire (individuel et collectif), un vaste champ d'inscription et d'enracinement. La patrimonialisation (attribution d'une valeur et d'un sens collectifs

d'appartenance commune) affecte de plus en plus d'objets qui se révèlent, dès lors, générateurs de territoire sur les espaces où ils se situent ou dans les réseaux plus mobiles qui les accueillent. Au Havre, la redécouverte patrimoniale de la ville que l'architecte Auguste Perret rebâtit après les destructions de la Deuxième Guerre mondiale, confère enfin une réalité urbaine distincte et vécue, territoriale donc, à une agglomération havraise naguère noyée dans l'urbanisation indistincte de la basse Seine. À Bordeaux, l'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO risque de la repositionner au centre et à la tête d'une région urbaine où son leadership était ces derniers temps contesté.

Ainsi la patrimonialisation crée, redéfinit ou renforce les territoires. Elle ne le fait pas selon un unique principe de centralité nécessairement regonflée par ses mérites. Parfois, c'est à partir des marges du territoire en construction que la patrimonialisation exerce ses effets territoriaux. Ce fut vrai, notamment, en Angleterre, en Allemagne ou en Irlande. Dans ce dernier pays, ce sont les paysages patrimoniaux (peinture, photographie) de la côte ouest battue par les vents, avec ses prairies rases, ses murets de pierres sèches et ses maisons basses fraîchement chaulées qui tiennent lieu d'icône nationale, d'emblème territorial pour l'ensemble du pays.

La patrimonialisation agit aussi en jouant avec efficacité des logiques de réseau. Dans le département français du Lot-et-Garonne, le maillage formé par le patrimoine médiéval des bastides, particulièrement nombreuses et denses sur la rive droite du Lot, donne naissance au pays (territoire) touristique du même nom. Ce dernier déborde d'ailleurs largement sur les départements voisins. C'est encore le cas en Gironde, où nous avons jadis montré que la représentation territoriale d'un pays/territoire de l'Entre-Deux-Mers s'ancrait, entre Dordogne et Garonne, sur le triple réseau patrimonial (schème structurel) des châteaux (médiévaux et viticoles plus récents), des abbayes et des dernières bastides dressées au nord de la Guyenne.

D'autres exemples montreraient aussi combien le patrimoine industriel s'avère un agent de territorialisation particulièrement efficace. On sait que les industries minières et fordistes s'organisaient souvent, en raison de leur installation sur des ressources localisées d'énergie, de matières premières ou de main-d'œuvre, selon des bassins géographiques relativement compacts : Nord charbonnier, Lorraine sidérurgique, Vosges textiles, etc. La patrimonialisation de quelques uns de ces sites de mines ou d'usines fermées, crée aujourd'hui des liens de réseaux territorialisés très repérables et très actifs. Ainsi renaît un pays minier de Saint-Étienne, territoire patrimonial essentiellement représenté autour de ses vestiges manufacturiers et miniers, eux-mêmes considérés comme des éléments patrimoniaux. Nous avons déjà évoqué les retombées économiques possibles de tels dispositifs de co-construction du patrimoine et du territoire. Certaines de ces initiatives semblent porteuses d'un bel avenir. Songeons, par exemple, aux « paniers » ou « paquets de biens » de qualité, associant des productions locales labellisées, jouissant d'appellations patrimoniales, au tourisme : huile d'olive AOC de Nyons et dérivés, vin de pays, huiles essentielles, tilleul et lavande, découverte associée de vieilles terrasses d'oliviers et d'espaces protégés variés dans le massif des Baronnies de la Drôme (Lacroix, Mollard, Pecqueur, 1998).

Les paysages dotés d'une fonction patrimoniale interprètent également un jeu territorial très efficace. C'est autour des paysages emblématiques, patrimonialisés par la diffusion des images (tableaux, gravures, photographies, récits) et par la fréquentation touristique, mais aussi par les politiques de protection et de sauvegarde dont ils font l'objet, que se cristallisent nombre de représentations territoriales. On sait quel rôle jouent les paysages des parcs naturels de l'Ouest américain (décrétés patrimoine national) pour la construction d'une identité territoriale de la nation. En France, les grands paysages régionaux, élevés au rang de patrimoine par les timbres postes et par les livres scolaires, par les calendriers de la poste avant de devenir des clichés télévisuels, furent des ferments actifs de la construction idéologique d'une nation enchâssée dans son territoire.



## *2- Patrimonialisation et territorialisation croisées : le rôle des acteurs*

Ainsi les objets, biens, services, événements, monuments, lieux et paysages patrimoniaux, organisés ou non en réseau ou en « panier », confirment leur capacité à produire du territoire selon des modalités variées : politiques, économiques, idéologiques et mémorielles. Leur rôle de relais entre patrimoine et territoire mobilise des systèmes parfois complexes d'actants et d'acteurs. Or, on sait en retour que les territoires s'affirment comme les formes sociales de l'espace les plus aptes à susciter des vocations et des fonctions (associatives, politiques, plus rarement économiques) d'acteurs, ainsi qu'à les constituer en véritables systèmes d'action animés d'une intentionnalité et de projets communs (Di Méo, Buléon, 2005). Dans ces conditions, on peut faire l'hypothèse que, la décentralisation aidant, le territoire rassemble, mieux que toute autre figure de l'espace social, les volontés les plus résolues à la production des plus-values patrimoniales.

On a pu constater, dans la première partie de ce texte, que les processus de patrimonialisation reposent sur des stratégies d'acteurs de plus en plus centrées sur les échelles régionale et locale de l'espace géographique. C'est en effet à ces niveaux spatiaux, relancés par les politiques publiques de décentralisation et par le renouveau des cultures locales, que les acteurs se recrutent pour les besoins de la vie associative ou politique. C'est aussi à cet échelon qu'il agissent le plus souvent pour le compte des organisations économiques de livraison des produits de qualité issus de l'agriculture, de l'élevage, des services touristiques et de loisirs, de l'animation territoriale ou des transformations contemporaines de l'artisanat et de l'industrie. Dans ces conditions, il n'est nullement étonnant que les dits acteurs et leurs systèmes d'action soient les constructeurs particulièrement actifs de valeurs patrimoniales et de réalités territoriales qui offrent une assise à leur pouvoir, à leur entreprise. D'autant qu'ils ont appris que l'action en faveur de la culture peut constituer un levier efficace du développement et que celui-ci reste le meilleur moyen d'asseoir localement leur autorité, d'enrichir leur réputation, voire de leur offrir d'alléchantes promotions à des échelles supérieures des territoires.

Ce sont ces acteurs qui gèrent au sein des territoires de la localité, avec le concours des représentants de l'État, les processus génériques de patrimonialisation que nous avons passé en revue dans la troisième partie de cet article. Ce sont ces mêmes acteurs, issus des territoires (surtout politiques), qui renforcent l'image territoriale à l'aide des valeurs patrimoniales situées, de plus en plus spatialisées et popularisées, qu'ils ont souvent produites ou, pour le moins, consolidées. Ces acteurs définissent le territoire comme le patrimoine, ce sont eux ou leurs semblables qui le (re)découpent et le qualifient, comme ils ont déjà sélectionné les éléments patrimoniaux. Ils trouvent ensuite dans le double processus d'exposition (nomination, production de récit et d'image) et de valorisation territoriale (économique ou non) une manière de se mettre personnellement en scène et de se promouvoir ou, simplement, d'assurer la reproduction de leur pouvoir.

## **Conclusion**

Le patrimoine, ou plutôt les patrimoines, tant leur diversité est grande, correspondent à des constructions sociales complexes et volontaristes, réalisées dans des contextes de temps et de territoires bien spécifiques. Il existe aujourd'hui, alors que l'on parle de « surabondance », voire « d'abus patrimonial », mais qu'il conviendrait aussi de signaler d'innombrables amnésies patrimoniales qui ont un sens, toute une palette d'objets et d'oeuvres, de lieux et de territoires, de monuments et d'édifices, de paysages, d'événements, de faits et de savoirs, de cultures particulières qui ont gagné ce statut. Le patrimoine qui a fait son apparition, dans sa dimension publique de bien commun distingué, chargé de valeur symbolique (parfois jusqu'au sacré) et d'affect, pour l'essentiel au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est particulièrement enrichi au

cours des dernières décennies. C'est ainsi que depuis peu, nombre d'édifices, de lieux et de cultures industrielles l'ont rejoint ; ce colloque en porte témoignage.

Les raisons d'un tel succès tiennent à l'utilité sociale de plus en plus flagrante du concept patrimonial. On connaissait de longue date, surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les vertus identitaires d'un patrimoine monumental et onomastique qui servit de symbole rassembleur et de vecteur éducatif aux jeunes nations d'Europe et d'Amérique. Cette fonction n'a pas fléchi de nos jours. Ainsi, l'État de Singapour met actuellement l'accent sur ses héritages de la période britannique, qu'il tend à faire passer pour son unique patrimoine d'origine, afin de se donner l'identité d'une cité internationale évoluant dans une sphère de la mondialisation où domine la culture anglo-saxonne. En Palestine, la mémoire du patrimoine local est invoquée comme la conviction politique d'une nation palestinienne capable de rassembler une communauté qui tend plutôt, pour l'heure, à se déchirer... D'autres exemples du même cru pourraient être aisément fournis, tous tendraient à prouver que le patrimoine, dans ses formes multiples, s'avère un efficace outil politique et idéologique, facteur d'agrégation sociale et de territorialisation.

Le patrimoine est un discours, il participe d'un principe narratif (il a donc besoin de narrateurs) qui raconte les mythes originels, qui décrit les épopées fondatrices et les grands moments historiques d'un groupe ou d'un territoire. Il confère à toute réalité sociale une consistance temporelle (durée) et spatiale. Il l'invite à se projeter vers l'avenir, à formuler un projet collectif. À ce titre, les objets patrimoniaux revêtent de plus en plus une dimension économique éminente qui s'imisce désormais dans la notion de valeur patrimoniale. Le patrimoine commun d'une région ou d'un pays a fait, depuis quelques décennies, son entrée sur le marché. La planification spatiale et la réhabilitation (post-moderne ou non) de tissus anciens sauvegardés ou de vieilles bâtisses monumentales y ont contribué à leur manière. Elles ont souvent fait des bâtiments, des lieux et des paysages patrimoniaux les agents très actifs d'une valorisation accrue des promotions immobilières de tous ordres. La vogue actuelle que connaissent les produits de qualité, surtout issus de l'agriculture, confère aux patrimoines des sites et des méthodes de production, comme à celui des biens livrés, une valeur de ressource territoriale précieuse pour les politiques de développement local.

Dans ce contexte, ce qui fait question, c'est comment s'opère « l'alchimie du patrimoine » ? Comment un bien privé ou public, un événement ou un quelconque phénomène deviennent-ils des objets patrimoniaux. Cette contribution s'est efforcée d'analyser les processus de patrimonialisation. Elle les a considérés à deux échelles de temps : d'abord dans leur dimension et leur genèse historique, ensuite dans leur édification procédurale très actuelle. Dans les deux cas, on a pu constater que ces processus scellent l'alliance d'acteurs variés (publics et privés), souvent précurseurs, et de contextes sociaux tant idéologiques, politiques, économiques que territorialisés. C'est par effet dialectique entre ces deux logiques (holisme et individualisme) souvent fusionnelles qu'avance, en prenant de l'étoffe au fil du temps, une très active production patrimoniale. Au final, en tenant compte de la relation établie entre cette production patrimoniale et les grandes crises qui affectent les sociétés, on pourrait paraphraser Nietzsche. La patrimonialisation constituerait alors, dans le déchaînement dionysiaque qui frappe périodiquement les sociétés et accompagne parfois le traumatisme des successions générationnelles, des moments, des espaces et des objets privilégiés de calme apollinien, d'éternité retrouvée.

Les processus de patrimonialisation débouchent sur une intense production de territoires, essentiellement depuis l'instauration de la modernité européenne, à l'époque de la Renaissance. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette construction territoriale s'est surtout accomplie aux échelles nationales. Depuis l'entrée en crise de la modernité, elle utilise des ressources patrimoniales très vivantes, très diversifiées, en même temps qu'elle se fragmente considérablement. Dans cette dynamique, elle épouse encore des formes d'espaces se

composant de lieux contigus, mais ne néglige pas les structures territoriales en réseau, pas plus que celles qui participent plutôt du virtuel, de l'imaginaire, de l'hyper texte, d'un vécu topologique devenu dominant pour un nombre croissant d'habitants de la planète.

### Références bibliographiques

Bourdin A. (1984), *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, coll. Espace et liberté.

Daumas M. (1980), *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Laffont.

De Roux E. (2000), *Patrimoine industriel*, Paris, Éditions SCALA.

Di Méo G. (1995), « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, p. 15-34.

Di Méo G., Buléon P. (2005), *L'espace social*, Paris, Armand Colin, coll. U.

Dorel-Ferré G. (dir.) (2004), *Habiter l'industrie, hier, aujourd'hui, demain*, Actes du colloque de Troyes de mai 2001, Cahier de l'APIC, n° 4, SCEREN.

Dorel-Ferré G. (2007), « identifier, inventorier, classer », *Historiens et Géographes*, n° 398, p. 115-136.

El Kadi G., Ouallet A., Couret D. (éd.) (2005), « Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud », *Autrepart*, n° 33.

François H., Hirczak M., Senil N. (2006), « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 683-700.

Lacroix A., Mollard A., Pecqueur B. (1998), « Politiques de développement et rente de qualité territoriale des produits alimentaires », colloque *Gestion des territoires ruraux sensibles*, Cemagref-Engref, 27-28 avril, Clermont-Ferrand, 15p.

Lamy Y. (éd.) (1992), *L'Alchimie du patrimoine*, Pessac, Éditions de la MSHA.

Leniaud J.-M. (1992), *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Éditions Mengès.

Rautenberg M., Micoud A., Bérard L., Marchenay P. (éd.) (2000), *Campagnes de tous nos désirs, Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris, Éditions de la MSH.